Communiqué de presse

La Poste : un employeur irresponsable !

Communiqué de presse

Dans un communiqué interne paru ce jour, Sylvie François, DRH du groupe La Poste annonce la non validité de l'accord « un avenir pour chaque postier », celui-ci n'ayant pas recueilli les 30 % de signataires nécessaires.

Sans doute vexée par le refus de SUD, CGT et FO de parapher cet accord qui n'avait pour seul but que d'accompagner le plan stratégique 2015-2020, elle annonce qu'elle mettra en œuvre des mesures unilatérales contenues dans l'accord, hormis les mesures financières (revalorisation des grilles des fonctionnaires et du Complément Poste, primes fonctionnelles et/ou géographiques).

Non contente d'avoir exercé un chantage tout au long d'une pseudo-négociation (pas de signature, pas de mesure !), la DRH réinvente aujourd'hui la punition collective, entendant bien faire porter le chapeau aux organisations non-signataires.
Un comble quand on sait que La Poste porte seule la responsabilité depuis des années de la baisse du pouvoir d'achat des postières et des postiers. En refusant de réévaluer les primes liées à la mobilité en cas de reclassement (qui n'ont pas bouger depuis 2002), en maintenant une différence de traitement entre les contractuel-les et les fonctionnaires (les premiers ont une prime appelée Complément Poste inférieure aux second-es) et en refusant des augmentations de salaires significatives chaque année lors des NAO (négociation annuelle obligatoire). Pire La Poste prend comme prétexte la non-validité de l'accord pour communiquer sur la non-revalorisation des grilles des fonctionnaires (à l'instar de ce qui a été fait dans la fonction publique pour les catégories B et C). Un véritable mensonge quand on sait que ces réévaluations ne dépendent pas d'un accord mais de décrets signés ministre (comme cela s'est produit pour les fonctionnaires de France télécom/Orange) !!!

A quelques semaines des élections professionnelles la Poste prend le parti de favoriser certaines organisations syndicales et d'en stigmatiser d'autres. Le quotidien des postières et des postiers est le dernier de ses soucis. Seuls comptent les résultats de l'entreprise et tant pis si les personnels doivent y verser du sang et des larmes...

Pour SUD, il n'est pas question de céder à ce chantage. Nous appelons l'ensemble des personnels à ne pas se laisser berner par des discours alarmistes et stigmatisants. Une riposte est possible et nécessaire pour imposer de réelles négociations sur des sujets aussi importants que les rémunérations, les effectifs, la pénibilité et les conditions de travail.

Paris le 17 septembre 2014

Fédération
des activités postales
et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr Site : www.sudptt.fr